



COMMUNE D'ICOGNE

Rte de la Bourgeoisie 7 - 1977 Icogne
Tél. 027 484 20 00 - Fax 027 484 20 09
www.icogne.ch

CONVOCAION DE L'ASSEMBLEE PRIMAIRE

Votations fédérales du 9 février 2014

L'Assemblée primaire est convoquée le dimanche 9 février 2014, afin de se prononcer sur les objets suivants :

Votations fédérales :

- Arrêté fédéral du 20 juin 2013 portant règlement du financement et de l'aménagement de l'infrastructure ferroviaire (contre-projet direct à l'initiative populaire « Pour les transports publics ») ;
- Initiative populaire du 4 juillet 2011 « Financer l'avortement est une affaire privée – Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base » ;
- Initiative populaire du 14 février 2012 « Contre l'immigration de masse ».

Le bureau de vote de la Commune d'Icogne sera ouvert aux Abris,

samedi	8 février 2014, de 18h00 à 19h00.
dimanche	9 février 2014, de 10h00 à 11h00.

Le vote par correspondance peut s'exercer selon la législation en vigueur.

Icogne, le 6 janvier 2014

L'Administration communale